

Alerte !

Non, Madame, vous n'avorterez pas en août !

Le centre d'IVG de Tenon a rouvert ses portes en avril. Il a très vite rempli sa capacité d'accueil, ce qui indique bien que ce centre répondait à un besoin.

Le collectif 20è/Tenon vient d'apprendre que la direction veut fermer le centre en août, pendant 3 semaines, comme s'il était anodin de reporter une interruption de grossesse...à plus tard !

D'après la directrice de l'hôpital, les femmes concernées seront orientées vers d'autres hôpitaux.

Mais où donc ?

Ntre collectif en août 2010, a effectué un testing en situation réelle auprès d'une dizaine d'hôpitaux parisiens. Celui-ci a montré les carences des services à cette période estivale : consultations fermées, secrétariats d'accueil en déshérence, refus de donner un délai. Seuls 2 hôpitaux semblaient essayer de répondre à la demande.

Ainsi donc, l'AP/HP oppose encore une fois son mépris face au droit des femmes -reconnu par la loi de 1979- de décider d'interrompre une grossesse. Ainsi donc l'AP/HP tourne le dos à l'obligation qui lui est faite par la même loi d'organiser un centre d'IVG par hôpital, *fonctionnant en continu* . L'activité à l'hôpital n'est pas une activité saisonnière !

Nous refusons les diktats de l'AP/HP et de ce gouvernement qui mettent en péril le droit à la santé.

Nous appelons à la vigilance et à la participation aux actions qui sont organisées.

La défense de l'IVG et de l'hôpital est l'affaire de toutes et de tous .